



SYNDICAT NATIONAL INDEPENDANT FIAT FRANCE UNSA

Mercredi 15 février 2012

Simplement le sens des responsabilités...

Depuis le 06 février 2012, le dispositif du chômage partiel a été simplifié avec des changements qui devraient entrer en application, selon le gouvernement, d'ici début mars.

Ainsi, en cas de recours au chômage partiel, **l'autorisation des services de l'Etat sera supprimée et l'avis du comité d'entreprise suffira** (recherchez dans Google avec comme mots clés "*changement chômage partiel*").

Si malheureusement il devait y avoir de nouveau du chômage après le mois de mars, les 3 organisations syndicales qui étaient contre début janvier auront beaucoup de mal à avoir un autre avis à ce moment là.

Pensez vous sincèrement que nous devrions refuser, comme ces syndicats, un recours au chômage partiel ? Pensez vous sincèrement que nous devons prendre le risque d'aller vers des licenciements économiques ?

Une chose est claire : **on ne peut pas dissocier "recours au chômage partiel" et "indemnisation"** et si la Direction fait actuellement le choix de ne pas licencier, c'est justement grâce à cette mesure qu'elle a la possibilité de choisir.

Ils veulent une convention APLD une fois que le chômage partiel est accepté alors qu'ils le refusent systématiquement. Cherchez l'erreur.

Certains prétendent que notre entreprise ne connaît aucune difficulté actuellement car nous avons fait des heures supplémentaires il y a 3 mois, mais celles-ci étaient uniquement dues à des problèmes de qualité (rampes STREPARAVA), et non pas à un surcroît d'activité.

Ils ne regardent donc jamais ce qui se passe en France ou en Europe, alors que des entreprises comme PSA notamment ont connu le même schéma.

Et savent ils au moins que notre principal client IVECO Madrid est également dans la tourmente ?

Nous l'affirmons haut et fort, nous défendrons coûte que coûte nos emplois et notre entreprise, mais nous ne cautionnerons jamais une opposition systématique et purement idéologique qui a malheureusement fait ses preuves en France depuis des décennies : délocalisation, licenciements massifs, ... et les exemples locaux ne manquent pas (Dim à Bourbon-Lancy, Manitowoc à la Clayette, ...)

Nous ne sommes à la botte de personne et sommes fiers de notre totale indépendance vis-à-vis du patronat et des partis politiques.

Nous œuvrons tous les jours pour notre priorité absolue : la pérennité de notre entreprise, donc des emplois des salariés.

Alors, quand certains préconisent une baisse de la production journalière pour éviter le chômage, nous affirmons que c'est faire preuve soit d'irresponsabilité, soit de démagogie : en diminuant la production journalière avec le même nombre de personnes, on augmente automatiquement le prix de nos moteurs.

Vous connaissez beaucoup de clients qui sont prêts à acheter plus cher le même produit ?

Rappelons tout de même la déclaration des organisations syndicales nationales le **06 février 2012** à la sortie des négociations visant à simplifier le recours au chômage partiel :

"Nous devons faire preuve de pragmatisme et permettre aux entreprises de faire face à des baisses d'activité, sans licencier".

Il est étrange que certains mentionnent la représentativité nationale sur la négociation d'accords nationaux alors qu'ils font carrément le contraire au niveau local en refusant le contenu même de l'accord : le recours au chômage partiel.

Enfin, nous l'affirmons, nous sommes inquiets par rapport au fait que le C9 **Euro 6** se fasse en Chine car ces moteurs peuvent être vendus en France et en Europe, ce qui n'était pas prévu initialement.

Ce que nous avons toujours dit, c'est qu'il est logique que l'établissement chinois réalise la production destinée à l'Asie, à partir du moment où nous gardons la production destinée aux marchés européen et nord américain.

Alors non, nous ne perdons pas la mémoire, nous sommes au cœur de l'actualité, et nous alertons sur le comportement irresponsable de certains, surtout ceux qui déforment nos propos pour systématiquement nous critiquer.

Nous sommes convaincus, car nous, nous vous écoutons, que vous avez tous conscience que le recours au chômage partiel nous a permis et nous permettra encore de préserver nos emplois en période de crise.